



La Sécurité, votre Devoir. Vous la Garantir, notre Métier

Agrément OF N° 1190355593 INRS CATEC® : 1461103/2014/CATEC-01/12

FORMATION A L'UTILISATION DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI)



Personnes concernées :

Toute personne ayant à effectuer une intervention dans un milieu pauvre en oxygène ou dans un environnement toxique.

Entreprises chimiques, pétrolières, d'assainissements, laboratoires, services d'incendie et de protection...

Pré-requis :

Les stagiaires doivent être médicalement apte.



Objectifs :

Sensibiliser aux dangers d'une atmosphère non respirable.

Connaître l'appareil respiratoire isolant, son fonctionnement et les règles de sécurité.

Evaluer la capacité à travailler avec un ARI.

PROGRAMME DE FORMATION

- ⇒ **Définition d'une atmosphère non respirable.**
- ⇒ **Présentation des principaux toxiques.**
- ⇒ **Les contraintes au port de l'ARI.**
- ⇒ **Présentation du matériel.**
- ⇒ **Les règles avant l'engagement :**
 - Les démarches administratives.
 - Vérification (RAPACE).
 - Calcul d'autonomie et d'intervention.
- ⇒ **Familiarisation avec l'appareil (statique en salle).**
- ⇒ **Les règles pendant l'engagement.**
- ⇒ **Les règles après l'engagement.**
- ⇒ **Mise en œuvre sur le terrain :**
 - Montage de l'appareil.
 - Vérification du matériel.
 - Calcul du temps d'intervention et de la consommation individuelle.
 - Evolution en binôme sous ARI.
 - Evaluation de la capacité à travailler sous ARI.





La Sécurité, votre Devoir. Vous la Garantir, notre Métier

Agrément OF N° 1190355593 INRS CATEC® : 1461103/2014/CATEC-01/12

FORMATION A L'UTILISATION DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI)



MODALITÉS DE FORMATION

- ⇒ **Durée** : 1 jour ou 1/2 journée suivant le besoin.
- ⇒ **Nombres de participants** : 2 à 10 personnes maximum.
- ⇒ **Encadrement** : 1 formateur.
- ⇒ **Matériel partie théorique** :
 - Ordinateur.
 - Vidéoprojecteur.
- ⇒ **Matériel partie pratique** :
 - Balisage (panneaux, cônes, barrières).
 - 10 appareils respiratoires isolants à circuits ouverts.
 - 10 détecteurs de gaz.
 - 10 masques.
 - 10 bouteilles d'air.
- ⇒ **Lieux** : Dans votre établissement ou pris en charge par **sodex formation** :
 - Une salle de réunion pour la théorie le matin.
 - Un site sans dangers pour la pratique.
- ⇒ **Formalités** : Établissement d'une convention de formation.
- ⇒ **Attestation** : Attestation de formation.
- ⇒ **Pré-requis** : Les stagiaires doivent être médicalement apte.
- ⇒ **Option** : Générateur de fumée.
- ⇒ **Mise en œuvre** :
 - Théorie (30%) :
 - Les atmosphères non respirables.
 - L'Appareil Respiratoire Isolant.
 - Avant l'engagement.
 - Pendant l'engagement.
 - Après l'engagement.
 - L'entretien et le reconditionnement.
 - Pratique (65%) :
 - Manipulation.
 - Evaluation pratique.
 - Débriefing (5%).



www.sodexformation.fr

